



Conseil économique et social

Distr. générale
29 novembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-septième session

4-15 mars 2013

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs
stratégiques, mesures à prendre dans les domaines
critiques et autres mesures et initiatives

Déclaration présentée par la Society for Human Advancement and Disadvantaged Empowerment, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

Émanciper les individus

Nous devons faire cesser les violences envers les filles et les femmes pour créer des sociétés plus justes.

La violence envers les filles et les femmes se manifeste sous de nombreuses formes partout dans le monde, mais dans quelques pays elle prend des formes particulièrement abjects, comme les crimes d'honneur. Le crime d'honneur est le pire crime contre l'humanité qui soit.

La violence envers les femmes remonte au temps où celles-ci étaient considérées comme des biens et vivaient sous le joug des hommes en vertu des rôles qui étaient dévolus à chacun des sexes. Le rapport de forces inégal entre les hommes et les femmes a conduit à une situation empêchant les femmes de s'élever. L'interprétation erronée des textes religieux reste aussi une cause majeure de cette violence.

Aujourd'hui, dans de nombreuses sociétés, il est courant que les femmes fassent l'objet de discriminations en raison de leur sexe. Contrairement aux filles, les garçons sont bien nourris, fréquentent de bonnes écoles et bénéficient de soins de santé de qualité. Ils sont considérés comme des cadeaux de Dieu et leur anniversaire est fêté avec beaucoup de ferveur. Les filles sont élevées pour obéir aux garçons et aux hommes de la famille, qui considèrent qu'elles sont de rang inférieur. Les femmes et les filles ne peuvent même pas commencer leur repas avant les hommes et les garçons.

Dans ces sociétés, tuer des filles et des femmes au nom de l'honneur est devenu un comportement socialement acceptable, ce qui signifie que lorsqu'un homme assassine une femme de sa famille pour des brouilles sous prétexte de laver son honneur, il bénéficie du soutien des autres femmes de la famille.

Dans nos sociétés dominées par les hommes, les femmes considèrent qu'il est légitime que les hommes leur fassent subir des violences. Des femmes sont victimes de maltraitance au sein même de leur foyer. Selon une étude, entre 40 % et 70 % des femmes assassinées le sont par leur conjoint ou un parent proche.

Dans ces sociétés, le rôle des gouvernements s'est affaibli sous l'influence des normes sociales, des valeurs, des traditions populaires et des mœurs. Ils adoptent des lois et des réglementations pour mettre un terme à la violence envers les filles et les femmes, mais sont incapables de les mettre à exécution.

Les viols commis par des soldats seuls ou en réunion en temps de guerre ou durant un conflit armé comptent aussi parmi les pires formes de violence envers les femmes. Ces actes constituent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, mais restent malgré tout très courants.

Notre organisation, la Society for Human Advancement and Disadvantaged Empowerment, condamne la violence envers les filles et les femmes sous toutes ses formes, qui sont aussi barbares et inhumaines les unes que les autres. Nous apprécions les efforts consentis par l'Organisation des Nations Unies pour élaborer des conventions et des chartes destinées à être adoptées par ses États Membres dans l'optique de réduire la violence envers les femmes et les filles et d'autonomiser les femmes dans le monde entier.

Pour prévenir la violence envers les femmes et les filles, nous demandons à l'Organisation des Nations Unies de ne soutenir un État Membre que s'il peut démontrer que ses efforts de lutte contre la violence envers les femmes et les filles porte leurs fruits à l'échelle nationale.

Nous pensons qu'en unissant nos forces, nous pouvons créer un monde où les femmes et les filles seraient mieux loties. Les gouvernements responsables doivent adopter des lois pour lutter contre la violence envers les femmes et les filles et les faire appliquer dans le respect de leur esprit et de leur lettre, car il est de leur devoir d'assurer la sécurité de leurs citoyens et de créer un climat de paix, propice au développement et à la croissance.

En tant qu'organisation de la société civile, il est de notre devoir d'inciter les gens à changer d'attitude de manière à réduire les violences envers les femmes et les filles et à créer des sociétés plus justes. En tant qu'êtres humains, nous devons accepter et respecter les droits des femmes et abandonner nos normes et valeurs qui y sont contraires.
